

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 7

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 7

date de la convocation :

20 novembre 2024

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre 2024 à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Études et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la CC Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2024/11 N°7

Objet de la Délibération :
**Mandat au Président pour
mener des actions en justice**

Présents : MM. S.JADOUL, D.MOUSSA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT,
B.GILSON, P.DEHAND, B.GOEURIOT,
Excusés : Mme N.COYARD, MM. S.OBARA, B.LE FRANCOIS,
Suppléants présents :

Vu les délibérations du 11/06/2014 du 17/09/2020, autorisant le Président à intenter, au nom du SMET, les actions en justice ou à défendre le SMET dans les actions intentées contre lui, en demande comme en défense, y compris en intervention volontaire, en première instance comme à hauteur d'appel ou de pourvoi en cassation, devant les juridictions judiciaires comme devant les juridictions administratives.

Vu la nécessité de faire valoir nos droits face aux difficultés rencontrées et préjudices supportés par le SMET dans le cadre de l'exécution de la mission maîtrise d'œuvre confiée au groupement ER Architectes/Berest/KUBE pour les travaux de construction d'un centre de transfert sur la ZI de Baleycourt,

Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de donner mandat au Président pour effectuer toutes les démarches juridiques appropriées afin de faire valoir les droits du SMET dans ce dossier.

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA

